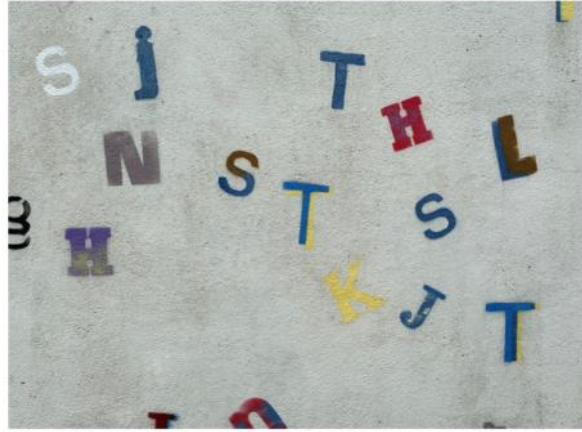


Le P'tit Lanvaux

Informations municipales et associatives

n°95 Mars Avril 2024



Sommaire

Pages 2 et 3 : Edito - Conseil municipal - Vie municipale et citoyenne

Pages 4 et 5 : Travaux - Vie municipale et citoyenne

Pages 6 et 7 : Actu enfance et jeunesse - Bibliothèque - Nouveaux professionnels

Pages 8 à 10 : Vie associative

Pages 11 à 12 : Agenda - Infos utiles



Edito



Chers Lanvéociennes et Lanvéociens

L'hiver touche à sa fin, le printemps, synonyme de renouveau, s'annonce.

Je souhaite commencer cet édito par vous annoncer une nouvelle attendue depuis le 23 janvier 2015. Ce jour, notre commune recevait un APMD (Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure) nous contraignant à limiter puis à interdire tous nouveaux raccordements au réseau d'assainissement collectif !

Conscients de l'impact environnemental, et soucieux de préserver, à notre niveau, la qualité des eaux de la Rade, depuis cette date et en particulier depuis 2020 et en 2023, nous avons entrepris de lourds travaux de remplacement et réhabilitation des réseaux et anticipé le planning préconisé en 2024, 2025 et 2026 par notre PPI (plan pluriannuel d'investissement). En parallèle des travaux de remplacement de pièces défectueuses de la station et des postes de relevage ont été réalisés.

Enfin, nous constatons une réduction drastique de l'impact sur l'environnement. Au vu de ces résultats tangibles et factuels transmis aux services de l'Etat M. le Préfet a abrogé notre mise en demeure le 3 janvier 2024.

Pour Lanvéoc l'étau urbanistique se relâche progressivement et de nouvelles constructions pourront se raccorder, un investisseur s'est déjà manifesté avec un projet d'environ 10 logements pour de la location à l'année.

Depuis le 1^{er} janvier 2024 la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime assure la compétence « assainissement collectif ». Nous pouvons nous enorgueillir de transférer un dossier conforme à la législation et respectant les normes environnementales.

Il faudra maintenant travailler à la construction d'une nouvelle station dans les années à venir.

Il fait bon vivre dans notre commune mais quelques rappels de civisme doivent être régulièrement rappelés.

Le code de la route s'applique aussi dans notre commune. Ne vous garez pas sur les trottoirs afin de laisser suffisamment de place aux piétons, en particulier à ceux dont la mobilité est réduite, aux poussettes. Les limitations de vitesse assurent notre sécurité, merci de les respecter. Nous travaillons actuellement sur la sécurité routière et courant 2024 nous finaliserons avec vous de nouveaux aménagements.

Je souhaite également aborder la question des animaux domestiques. Pour le bien-être de tous, je vous invite à tenir vos chiens en laisse et à ramasser leurs excréments. Ces gestes simples contribuent à maintenir la propreté de nos espaces publics.

Suite aux dégâts de la tempête Ciaran je souhaite une fois encore rappeler que le propriétaire a la responsabilité de l'égoutage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- le réseau est situé en domaine public
- l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'égoutage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

De plus, depuis la loi du 26 juillet 1996, le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'égoutage et l'abattage des arbres lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service. En cas de défaillance, ces opérations sont accomplies par des élagueurs envoyés par Orange aux frais du propriétaire.

Ensemble nous pouvons faire de notre commune un lieu qui nous ressemble, convivial, agréable et respectueux de l'autre où il fait bon vivre. Faisons preuve de responsabilité et d'empathie envers nos concitoyens ! C'est en unissant nos efforts que nous façonnons le cadre de vie que nous souhaitons tous.

Pour terminer je vous invite à soutenir nos amis d'Océane suite aux dégâts colossaux subis lors du passage de la tempête Ciaran. Un collectif d'association organise un kig ar farz et un fest noz de soutien le 6 avril prochain à l'espace nautique, vous pouvez également participer à la cagnotte <https://helasso.com/associations/association-oce-ane/formulaires/1>.

Je vous souhaite à tous un excellent printemps : disons adieu à la grisaille, le printemps est de retour ! Les journées se rallongent, le soleil pointe le bout de son nez, les températures sont douces et la bonne humeur est au rendez-vous. Le printemps, c'est la saison idéale pour s'occuper de son jardin, faire un bon coup de nettoyage, renouveler sa décoration et sortir profiter des beaux jours.

Christine LASTENNET

Horaires de Mairie :

Ouverture les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h - Le mercredi de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h

Vie municipale et citoyenne

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en intégralité en mairie et sur le site de la commune.

Un arbre est, en droit, une propriété immobilière. Son propriétaire en est responsable, comme tout élément de son patrimoine immobilier. En cas de tempête, les dégâts causés par un arbre sont de même nature que ceux occasionnés par une cheminée, un élément de toiture ou un mur. C'est l'article 1241 du code civil qui règle la responsabilité lorsque la faute est commise sans intention dommageable, par imprudence ou négligence. Dans ce régime, il appartient au propriétaire d'un bien ayant causé un dommage de prouver qu'il a agi avec prudence et diligence, par exemple qu'il a correctement entretenu l'arbre source du dommage. Les seules causes d'exonération de cette responsabilité sont la force majeure, le fait d'un tiers ou la faute de la victime. Pour un arbre, la force majeure peut être une tempête exceptionnelle

Conseil municipal du 14 février 2024 (Ordre du jour)

- Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre 2023.

Administration générale

1. Convention d'assistance aux communes: Dispositif d'aide à la formation BAFA/BAFD.
2. Dissolution du SIMIF: Approbation des conditions de sa liquidation.
3. Prise de participation de la commune de Lanvéoc au capital de BMA SPL.
4. Modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.
5. SPL Eau du Ponant: Rapport aux actionnaires 2023 relatif à l'activité 2022.

Ressources humaines

6. Service animation: Nuitées séjours et camps d'été—Modalité de rémunération et de récupération des animateurs.
7. Contrat Parcours Emploi Compétences: Versement d'une prime exceptionnelle.
8. Délibération créant des emplois non permanents compte tenu d'un accroissement temporaire et saisonnier d'activité.

Finances

9. Validation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT).
10. Approbation du montant définitif des attributions de compensation 2024 de la Communauté de Communes.
11. Passage à la nomenclature M57 : modalités de gestion des amortissements, adoption des durées d'amortissement, dérogation à la règle de calcul prorata temporis (option pour l'amortissement linéaire), fixation du seuil des biens de faible valeur.

Les composteurs

Nous sommes ravis du succès rencontré par le composteur collectif installé rue de Fret.

Merci pour votre effort de tri de vos déchets compostables, il permet de rendre la commune toujours plus vertueuse.

Après quelques semaines d'utilisation, voici quelques conseils pour que ces composteurs fonctionnent bien :

- Les composteurs sont réservés aux habitants n'ayant pas de jardin. Leur taille est calculée en fonction du nombre d'appartements. Si les autres habitants les utilisent, ils seront saturés et ne fonctionneront pas bien. Si vous avez un jardin, vous pouvez vous procurer un composteur à prix réduit auprès de la Communauté de Communes, ou pourquoi pas en fabriquer un ou encore adopter des poules !
- Ne mettez aucun déchet de jardin dans les composteurs partagés, uniquement des déchets de cuisine et restes de repas. Les déchets verts sont à réutiliser sur vos parcelles ou à déposer en déchèterie. Vous trouverez tous les conseils pour réduire vos déchets verts sur le site www.comcom-crozon.bzh ou au service Prévention et Gestion des Déchets de la Communauté de Communes.
- Attention au plastique : pas d'étiquettes de fruits, de prix ni de sac même dit « compostable » dans les composteurs. Ces plastiques ne sont pas de la matière organique, ils viennent polluer le compost.

Pour bien utiliser les composteurs, suivez attentivement les instructions sur les panneaux. Si vous voulez vous investir davantage, n'hésitez pas à nous contacter : nous sommes à la recherche de volontaires pour aider à la gestion des composteurs.



Vie municipale et citoyenne

Nous avons souhaité mettre à l'honneur de jeunes Lanvéociens qui ont fait le choix de s'investir pour les autres.

Tout d'abord, Anélia Provost, porte-drapeau de l'UBC (Union Bretonne des Combattants). Anélia est née à Alençon le 15 décembre 2008, c'est une jeune fille dynamique, pleine d'enthousiasme. Elle a fait ses études dans le domaine de la vente et travaille actuellement sur la commune. Après l'obtention de son diplôme, Anélia souhaite s'orienter vers l'aide à la personne, preuve de son humanisme.

Reconnaissante envers ses aînés, Anélia s'est engagée au sein de l'UBC. Un bel avenir tracé devant elle et qui ouvre la voie aux jeunes dans ce devoir de mémoire. En portant fièrement le drapeau de l'UBC et les couleurs de notre pays, elle assume son engagement citoyen avec enthousiasme. La petite protégée des anciens de l'UBC a donné un nouveau souffle et a fait baisser la moyenne d'âge de l'association. Merci Anélia pour ton engagement citoyen.

Bahia Richard Cloarec, Lilou Janeiro Fortes et Nathan Ramillon font partie de la section des JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) du Menez-hom. Cette association rassemble et représente 4 centres d'incendie et de secours: Camaret, Châteaulin, le Faou et Crozon. Bahia et Lilou sont en 5ème au collège Alain. Nathan quant à lui est en 4ème dans le même collège.

La formation de Jeune Sapeur-Pompier s'étale sur quatre années. Pendant ces 4 années, ils se forment à la lutte contre les incendies, au secourisme (PSC1 en 1ère année et PSE1 en 3ème année), à la protection des Biens et Environnement. Ils s'entraînent également aux épreuves physiques en vue de l'obtention du diplôme. Ils participent aux différents événements départementaux (cross, rassemblement technique, etc) et aux diverses cérémonies commémoratives.

Ils peuvent être amenés à porter une assistance aux Sapeurs-Pompiers lors d'interventions de grande ampleur (aide logistique sur le feu des monts d'Arrée par exemple). À l'issue de ces 4 années, ils passeront l'examen du brevet national des Jeunes Sapeurs-Pompiers, diplôme de niveau 3. L'obtention du diplôme leur permettra d'être dispensé d'une partie de la formation initiale de Sapeur-Pompier Volontaire. Il faut également souligner que ces Jeunes sont encadrés par des Sapeurs-Pompiers Volontaires, titulaires du diplôme de Formateur JSP. Activité réalisée en plus de leur activité de Volontaires.

Merci pour votre engagement citoyen, bonne et longue carrière dans cette belle institution.



Jean Christophe	Bahia	Nathan	Corentin	Lilou	Yann
Le Stum	Richard	Ramillon	Balan	Janeiro	Le Ray
	Cloarec			Fortes	

Travaux

Le pont de Kervénéuré est ouvert :

Les services techniques ont sécurisé les abords et mis des panneaux spécifiques. Attention aux remblais récents et à la vitesse !

Les travaux ont enfin commencé pour la fibre.



Nos Services techniques ont été sur tous les chantiers.

Du nettoyage de rues au curage de fossés, du remplacement des luminaires défectueux à la création d'un espace de rangement derrière les nouvelles toilettes de l'école. De la pose de tabourets et de drains à différents endroits sans oublier des créations de parkings et des bas-côtés pour la sécurité de tous.



L'actu enfance jeunesse



Lanvo'Jeunes

« *Peace, love, unity and having fun* », tel est le slogan fondateur de la culture Hip-Hop. Samedi 13 janvier, les adolescents se sont retrouvés pour une initiation avec l'association Hip Hop New School de Quimper.

Pendant près de 2 heures, les jeunes ont appréhendé les différents mouvements de danse Hip-Hop, le popping, le locking ou encore le breakdance. Dans une ambiance studieuse les jeunes ont élaboré leurs propres chorégraphies. Merci encore à Hip-Hop New School de Quimper pour sa bonne énergie communicative.

Cantine

La coutume est respectée à la cantine, jeudi 18 janvier en fin de repas au dessert, des galettes des rois ont été servies. Le but du jeu? Trouver la fève bien entendu. Pas moins de 13 rois et reines couronnés sous l'œil attentif des autres enfants.



Centre de loisirs

Mercredi 21 février c'était carnaval au centre de loisirs. Les enfants ont bien joué le jeu, pas moins de 30 enfants étaient déguisés. Elsa, Raiponce, Belle, Lady Bug, Lucky Luke ou encore Spiderman étaient présents pour passer une belle journée.

Ecole Yves Offret classe de Mme Dabard

Le mardi 16 janvier, à l'occasion de notre passage à la bibliothèque, Catherine a proposé un petit rallye sur les océans. Ce questionnaire a été préparé dans le cadre de la course Arkéa Ultime Challenge pour sensibiliser les enfants à la fragilité des océans, un milieu si fabuleux!

Les élèves de la classe de CE2/CM1 ont donc planché sur des questions en lien avec cet univers.





Ecole Yves Offret

Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 de l'école de Lanvéoc ont assisté à un match de Rugby à l'Ecole Navale le jeudi 8 février 2024.

L'équipe de l'Ecole Navale, le XV de la Baille, recevait le XV de l'Atlantique.

Voici le commentaire des enfants:

« Aujourd'hui, le 8 février 2024, nous avons assisté au Breizh Rugby Challenge à l'Ecole Navale. Louis-Maël a eu une chance incroyable car il a donné le coup d'envoi de la rencontre. A l'issue du match nous avons fait dédicacer un T-Shirt par le capitaine du XV de la Baille, Gabriel. Malgré nos vifs encouragements, l'équipe de l'Ecole Navale s'est inclinée 12 à 0 face au XV de l'Atlantique. Un goûter nous a été offert, c'était vraiment chouette! »

Bibliothèque

Horaire de la bibliothèque

Mardi de 16h30 à
18h30
Mercredi de 16h15 à
18h15
Vendredi de 16h30 à
18h30
Samedi de 10h à 12h



La bibliothèque de Lanvéoc participe comme chaque année à la braderie des livres. Rendez-vous le dimanche 3 mars à la salle Nominoë de Crozon. L'occasion de faire des affaires à tout petit prix, 50 centimes le poche et 1€ le broché il y a de quoi se faire plaisir.

Mais c'est aussi le moment de remercier toutes les personnes qui ont pris part à la préparation de cette manifestation, celles qui nous ont donné leur surplus de livres et celles qui seront aussi présentes lors de cette journée. Sans toutes ces personnes la bibliothèque de Lanvéoc ne pourrait pas y participer. Le service technique pour le transport des caisses de livres ainsi que l'Ul Amir et ses bénévoles pour sa participation à l'organisation de la journée ne sont pas oubliés. La braderie des livres c'est une ambiance conviviale, un moment de partage et un moyen de remettre dans le chemin de la lecture ces livres oubliés dans les armoires...

Le bénéfice de cette journée va permettre d'acheter des nouveautés que vous pourrez découvrir dès début mars dans le rayon jeunesse : un renouveau du rayon sport, de nouveaux albums pour petits et grands, des BD... le rayon roman adulte suivra mi-mars.

Préparez vos réservations. La bibliothèque est un service municipal, accessible gratuitement sur simple inscription (voir modalité sur www.lanveoc.com onglet bibliothèque). Depuis la mise en place de la gratuité de la bibliothèque, le nombre d'adhérents a augmenté.

Dans l'actualité de la bibliothèque une rencontre lecture pour le jeune public et la fabrication de masques pour le carnaval auront lieu courant mars.

Nouveaux professionnels

Anaïs Cossenet vient de s'installer en tant qu' "Analyste Psycho Organique" au 11 rue de Tal Ar Groas à Lanvéoc, aux côtés de Sarah Valentin et de Mélanie Gettings.

Elle a été formée à l'Ecole Française d'Analyse Psycho Organique et est inscrite à une charte qui encadre et habilite sa pratique.

L'Analyse Psycho Organique est une méthode thérapeutique humaniste qui se développe depuis une quarantaine d'années et qui associe le travail psychique et le vécu corporel du sujet: pouvoir renouer avec son élan vital, alléger ses souffrances et accéder à ses propres ressources en mettant la personne au cœur de son processus.

Pour l'analyste psycho organique la pensée de la personne est vécue dans son corps ce qui suppose qu'elle peut "sentir" ses pensées. Le corps est touché par les mots et les images... Tel : 06.03.96.29.31

Sylvain GILLY avec ses 8 années d'expérience en couverture-zinguerie a créé sa propre structure, qui se nomme SGRADE, depuis le 23 novembre dernier.

SGRADE est une micro-entreprise spécialisée en petits travaux et réparations en couverture-zinguerie.

Mr Gilly effectue la révision de votre toiture à la suite des tempêtes et intervient en réparation en ardoises (noue, arêtier, rive, joue de mansarde, ect...), en pose ou changement de vélux, réfection de faitage, installation de tuyaux de descente, nettoyage et démoussage de toiture. Tel : 06.45.57.43.54

Vie associative

Le subventionnement des Associations

Dans la vie municipale, le début de l'année est régulièrement marqué par la préparation du budget de la commune. La répartition des subventions aux associations en constitue un volet toujours scruté avec attention par les responsables associatifs. Nous profitons de cet éditorial pour en rappeler les principales étapes et les règles qui l'organisent.

Au mois de décembre, un courrier est adressé aux présidents des associations qui ont leur siège dans la commune pour qu'ils réfléchissent dans le cadre de leur assemblée générale avec leurs adhérents aux actions qu'ils souhaitent conduire pour l'année à venir avec les incidences financières induites. Sur la base des bilans comptables des associations, le montant de la subvention souhaitée par chaque association est notifié aux services de la mairie avant une date buttoir (généralement avant la fin janvier).

Au mois de février, un groupe de travail composé du maire, du service comptable de la mairie et d'élus, dont l'adjoint et le délégué aux associations, étudient et analysent chaque dossier de demande de subvention. Le nombre d'adhérents, la situation financière, les projets en cours et les actions envisagées pour l'année représentent les principaux critères retenus pour faire la répartition du volant global à ventiler en rappelant que nos associations bénéficient déjà d'une mise à disposition à titre gracieux des salles. Cependant, pour prioriser les attributions, les demandes de subvention sont classées en 3 groupes : les associations dont le siège social est sur la commune et dont les activités se déroulent à Lanvéoc, les associations ouvertes aux lanvéociens et dont le siège social est en Presqu'île et les associations d'obédience départementale et/ou nationale qui organisent des actions pour la commune. De plus le groupe de travail réserve un montant de 10 à 15% de la ligne budgétaire totale allouée aux associations pour répondre à des demandes d'aide pour des projets qui n'auraient pas été envisagés en début d'année. La proposition de répartition des subventions est ensuite soumise au Conseil Municipal au mois de mars qui la vote pour approbation avant d'être notifiée et adressée aux associations bénéficiaires.

Cette année, plus de 70 associations ont explicitement formulé et adressé une demande de subvention, parfois sans préciser le montant espéré de la subvention. Compte tenu de la situation financière de la commune, les associations qui ne proposent pas d'actions locales au bénéfice direct de nos administré(e)s ne seront pas abondées.

En espérant que la politique qui sous-tend nos démarches en faveur des associations soit conforme aux attentes de nos concitoyen(ne)s, nous restons à la disposition de toutes les associations pour tout complément d'information.

R. Saget - J.J. Hillion



Océ'âne

Suite à la tempête Ciaran, l'association Océ'âne a besoin de votre soutien pour que son camping et les espaces de la ferme soient de nouveau sécurisés pour recevoir le public et poursuivre ses activités. Un collectif d'associations locales a mis en place une cagnotte en ligne et organise un kig ar farz et un fest noz pour venir en aide à l'association. Parlez-en autour de vous, l'association œuvre depuis près de 20 ans, nombre d'entre vous passent en famille, aux vacances ou sur les beaux jours.

Le club féminin se réunit tous les jeudis après-midi à la maison des associations salle du bas

Club féminin

Après l'assemblée générale du 18 janvier 2024 en présence des adhérentes et de Mme le maire, le club féminin envisage l'année 2024 avec optimisme. L'effectif est en légère hausse et l'association invite tout le monde à les rejoindre pour un jeudi après-midi joyeux et détendu.

La fin d'année a été marquée par la participation au téléthon avec la traditionnelle tombola, le repas de Noël et en janvier la galette des rois.

En 2023, dans une optique de recyclage, l'association a customisé des boîtes de fromage en bois et en 2024 elle a prévu de réaliser des ouvrages en macramé ainsi que de la peinture sur verre en plus des ouvrages en cours. Le vide grenier envisagé a été reporté à une date ultérieure.





Les plaisanciers

L'assemblée générale de l'association des plaisanciers de Lanvéoc a eu lieu le 27 janvier 2024 à 17 heures à l'espace nautique, en présence des adhérents, des représentants de la municipalité, Mme le maire, le 1^{er} adjoint et l'adjoint aux associations.

Le bureau 2024 se compose ainsi:

Mr Hervé Sauvaget président, Mr Philippe Desplat vice président, Mme Nicole Belbeoch secrétaire, Mme Sylvie Sauvaget trésorière et Mr Christian Beaumanoir vice-trésorier.

Comme chaque année l'association des plaisanciers a remis un chèque de soutien à la S.N.S.M. 2024 est l'année du changement, en effet la mairie reprend la totalité de la gestion du plan d'eau, l'association des plaisanciers s'occupera uniquement du placement des bateaux sur les bouées.



Les activités 2023 sont reconduites en 2024 : le repas des équipages en mai, la journée citoyenne, la fête de la mer le 13 juillet, le pardon de Lanvéoc avec le char des plaisanciers de Mr Camille Davaine et le loto en novembre.

Les marcheurs du dimanche

L'association Les Marcheurs du Dimanche remercie les services techniques de la mairie pour l'aide apportée au transport de matériaux nécessaires à la reconstruction d'une passerelle sur le GR 34 entre Reun ar C'Hrank et la Petite Grève. L'ancienne a été détériorée lors de la tempête Ciaran, rendant le passage sur le sentier impossible.

La construction et la mise en place de la nouvelle passerelle est envisagée dans les jours à venir. Cette opération effectuée, l'intégralité du GR entre Reun ar C'Hank et la Petite Grève devrait pouvoir être de nouveau parcouru.

Les baliseurs de l'association, en accord avec les services de la CCPCAM, participent depuis la mi-décembre, au déblaiement et au rétablissement du libre passage sur plusieurs tronçons du GR 34, en particulier entre Morgat et Postolonnec et sur le côtier de la commune de Lanvéoc.

Le Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage organise un week-end dans notre ville jumelée de Modbury en juin prochain. Le départ se fera en ferry le vendredi 14 juin à 15 heures de Roscoff et le retour le mardi 18 juin au matin. L'accueil se fera dans les familles et au cours du week-end nous visiterons la région et nous participerons à des animations organisées par nos amis anglais. Si vous êtes intéressés par ce séjour nous vous invitons à prendre contact avec

Marie Louise Mevel Deshogues tél : 02 98 17 39 60 ou Jacqueline Münzer tél 02 98 27 57 86.

N'Ouzon Ket

Du 4 au 10 mars, Lanvéoc sera de nouveau le siège de nombreux événements programmés dans le cadre de la 7^{ème} édition de la Semaine FEMME(s) organisée par le collectif d'artistes N'Ouzon Ket et le café associatif Les Voyageurs.

Tout d'abord une exposition à ciel ouvert ! Plusieurs reproductions d'œuvres de la série « Femmes Sauvages » de la peintre et sculptrice Céline Donnet, à retrouver à partir du 4 mars sur les murs de la commune, sont la grande nouveauté de cette édition 2024.

Après le succès de Miroir, mon beau miroir l'année dernière, des femmes, et des hommes se sont de nouveau prêtés au jeu de l'écriture pour créer de nouvelles capsules théâtrales de face-à-face pudiques entre une femme et son reflet. Des instants de vie au féminin, entre humour et émotion à découvrir le mardi 5 mars à 20h.

Excepté la lecture à la bibliothèque, les événements sont à prix libre et se déroulent au café associatif Les Voyageurs où l'entrée est ouverte à toutes et tous.

Vous trouverez dans l'agenda le programme de la semaine FEMME(s) et sur linktr.ee/nouzonket



Zoom sur une association

Notre association a vu le jour pour les 150 ans de notre commune en juillet 2022.

A cette occasion, nous avons souhaité créer un site regroupant l'histoire de Lanvéoc et faire un lien entre le passé et le présent de notre commune.

Notre association a pour but d'effectuer des recherches généalogiques, collecter des documents, des témoignages sur le passé historique, religieux, environnemental, social et culturel du village. Mais aussi mettre en valeur et conserver le patrimoine sous tous ses aspects. Nous participons à la diffusion, au partage et à l'animation du patrimoine sous toutes ses formes dont :

- Le site : www.lanveocdhieretdajourdhui.fr. mis à jour au fur et à mesure des recherches.
- La Page Facebook « Association Lanvéoc d'Hier et d'Aujourd'hui »
- Le groupe « C'était hier à Lanvéoc » pour diffuser des photos anciennes, partager des souvenirs et retrouver des personnes.

Nos ateliers

Pour une cotisation annuelle de 20 €, les adhérents peuvent participer aux différents ateliers proposés. Tous les animateurs sont bénévoles, heureux de partager avec vous leur passion. Actuellement, 24 adhérents participent à ces ateliers, suivant leurs choix et disponibilités :

- ◆ **La généalogie** avec Jean-Louis Kermorgant généalogiste Lanvéocien.

Initiation à la généalogie et aide pour en savoir un peu plus sur vos ancêtres.

Tous les samedis de 10h à 12 h – Véranda ou salle du bas - Renseignements 02 98 27 58 87.

- ◆ **La broderie bretonne** avec Francine Salaün Brodeuse de Châteaulin.

Certaines adhérentes après l'initiation broderie sur tulle, brodent leur coiffe « Pen Maout ».

D'autres brodent du Glazig avec l'aide également de brodeuses expérimentées.

Les Mercredis semaines paires de 14h30 à 17 h.

- ◆ **L'aquarelle** avec Claudine Guillard

Initiation avec les différentes techniques et différents thèmes (fleurs, paysages ...).

Aux beaux jours nous espérons pouvoir croquer à l'extérieur les paysages de Lanvéoc.

Tous les mercredis : Semaines paires de 9h30 à 12h & Semaines Impaires de 14h30 à 17h.

- ◆ **Le patrimoine** : Collecte de mémoires – Recherches dans les archives – Balades photographiques – Journée citoyenne avec la valorisation des Fontaines – Lavoirs – Projet d'un circuit ludique avec Qr code.

L'association organise également des visites culturelles tout au long de l'année:

- ◆ Le 27 mars 2024 à Quimper : Musée Départemental Breton
- ◆ Courant Mars ou avril 2024 : Musée de la Maison du filet à Plouénan avec stage Initiation au filet noué.
- ◆ Deuxième trimestre 2024 : Musée Breizh Odyssée de Landévennec

L'association participe également aux différentes animations de la commune comme la participation au Pardon de Sainte Anne, la fabrication d'objets pour le Téléthon, la décoration d'un sapin en bois pour les fêtes de fin d'année.

Elle organisera également la première journée du Patrimoine de Lanvéoc le samedi 21 septembre 2024 avec une brocante et collections du patrimoine (particuliers et professionnels), une exposition à l'église de Sainte Anne sur la vie religieuse de Lanvéoc, présentation des costumes de la presqu'île par les Korollerien Kraon, concert à l'église avec le groupe Kameled ar son - Chants et Musiques Bretonnes/Celtes. Une journée riche en souvenirs en perspective.

Si vous souhaitez nous aider à transmettre l'histoire de Lanvéoc, pour ne pas oublier, rejoignez-nous !

Contacts: lanveocdhieretdajourdhui@gmail.com

07 89 09 62 42



A la Maison des
associations

Salle du bas

Place de la Mairie de
Lanvéoc





A VOS Agendas

Mars

Samedi 2 mars	Finale concours de puzzle. Maison des associations. 14 h 00. Participation : 3 €. Tous les finalistes sont récompensés.
Mardi 5 mars	7ème édition de la Semaine FEMME(s) organisée par le collectif d'artistes N'Ouzon Ket et le café associatif Les Voyageurs à 17h à la bibliothèque pour une lecture FILLE(s), de 5 ans à 102 ans
Mercredi 6 mars	Animation gratuite à la bibliothèque municipale à partir de 16 h 15 et jusqu'à 18 h 00 Chaque enfant recevra un masque de carnaval à décorer pour préparer le défilé organisé par l'amicale laïque des parents d'élèves de Lanvéoc le samedi 9 mars. Organisé par l'association Arts et Loisirs. Renseignements et inscriptions au 06.45.64.03.41
Vendredi 8 mars	Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, les Voyageurs et N'Ouzon Ket vous propose de se retrouver à 20h pour "Muhabbet" une conversation musicale avec Güler Yldiz-Bastion, journaliste kurde et turque, exilée, qui nous fera voyager en chansons sur les chemins qui l'ont menée en Bretagne.
Samedi 9 mars	Carnaval organisé par l' Amicale Laïque des Parents d'Elèves. Défilé à partir de 16h sur la place de la mairie, suivi d'un concours de déguisements à la salle polyvalente.
Dimanche 10 mars	7ème édition de la Semaine FEMME(s) au café Les Voyageurs, à partir de 14h, présence de l'artiste Bénédicte Morizur, dessinatrice, illustratrice, linographeuse, créatrice de rires et de merveilles, avec ses œuvres colorées, engagées et pétillantes d'humour ! A 20h concert de l'envoutante SUUIJ, un solo entre musique classique, musique répétitive et harmonies pop, un dialogue entre une voix expirée, comme dans un souffle et un violoncelle pur, dénudé et sauvage.
Dimanche 10 mars	Matches au stade des Frères Rogel 13h30 Lanvéoc B - ES Cranou (B) 15h30 Lanvéoc A - Quimper Penhars
Mardi 19 mars	Cérémonie du 19 mars par l'Union Bretonne des Combattants.
Dimanche 17 mars	Matches au stade des Frères Rogel 13h30 Lanvéoc B - Le Relecq (B) 15h30 Lanvéoc A - Langolen
Mercredi 27 mars	Visite du Musée Départemental Breton puis visite des coulisses des Archives Départementales avec l'association Lanvéoc d'Hier et d'Aujourd'hui

Avril

Lundi 1er avril	Chasse à l'œuf à l'Espace nautique organisé par Arts et Loisirs (attention nouveau lieu de rendez-vous) Pour les enfants de 3 à 12 ans - Inscriptions de 14 h 00 à 15 h 00 - départ de la chasse à 15 h 00 - Participation 3 € - goûter offert - Un œuf d'or et un œuf d'argent à trouver dans chacune des trois catégories ! Tous les participants sont récompensés d'un sachet de chocolats - Atelier coloriage - Prévoir des bottes et un panier pour le ramassage des œufs Renseignements 06.45.64.03.41
Samedi 6 avril	Fest Noz et Kig ha Farz à l'Espace Nautique, en soutien à l'association Océ'âne. 06.32.24.86.19 / Site internet : ocean-crozon.net
Dimanche 7 avril	Matches au stade des Frères Rogel 13h30 Lanvéoc B - Brest Pilier Rouge 15h30 Lanvéoc A - Quemeneven
Dimanche 28 avril	Matches au stade des Frères Rogel 13h30 Lanvéoc B - Telgruc 15h30 Lanvéoc A—Plonevez du Faou

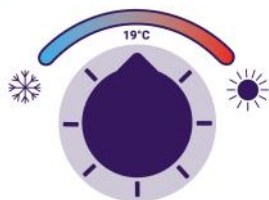
Infos utiles



Les lundis Isaan Thai Food à partir de 18h sous la halle - 07.66.18.86.51
Les mardis AMAP - Café Les Voyageurs - à partir de 18h - 06.18.71.45.45
Les mardis Pizzas Selwapizza - à partir de 18h sous la halle - 07.49.90.97.10
Les mercredis et dimanche Friterie Belge Serken - 11h45 à 21h - 06.30.63.97.77
Les vendredis Marché sous la halle de 16h à 19h - Place de la Mairie: les pizzas La Comedia, Isaan Thai Food, l'affineur de fromages, les légumes, les champignons, les miels, les tisanes, le réparateur d'électroménager, les volailles, les bières et vins. Les huitres seront là le vendredi 22 mars ainsi que le vendredi 26 avril.



HIVER



Ecogeste

19°C suffisent généralement dans une pièce de vie occupée, 16 à 17°C dans une pièce inoccupée ou dans une chambre la nuit.



La journée citoyenne aura lieu le samedi 25 mai si vous avez des idées de chantiers nous sommes preneurs.

N'hésitez pas à passer en mairie, ou sur le site internet

<https://www.journeecitoyennelanveoc.fr/>



France Services - Permanences

Mercredi 6 mars à 9h30 à 12 h à la bibliothèque.
Mercredi 3 avril de 9h30 à 12h à la bibliothèque.

Contact et prise de rendez-vous : france.service@comcom-crozon.bzh
02.98.27.22.54

Etat Civil Janvier Février

2 Naissances

Léna LE BRENN, le 30 janvier
Méven JOURDAIN, le 13 février

1 PACS

3 Décès

Claude VANDENBROUCKE, le 26 janvier
Joseph GUEGUENOU, le 10 février
Jean-François SCHMIDT, le 15 février

Horaires de la poste

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Horaire de la bibliothèque

Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 16h15 à 18h15
Vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h

Collecte de bouchons

Deux bonnes actions en un geste ! Recyclez tous vos bouchons en plastique en les déposant pour l'association « 1 bouchon 1 sourire » qui vient en aide aux enfants handicapés et renforce leurs activités et liens sociaux. **Lieux de dépôt à Lanvéoc** : École, Boulangerie « A l'Atelier du Pain », à « l'épicerie de Lanvo » et au n°33 de la rue de l'Aviation.



Téléphone : 02.98.27.50.21
Télécopie : 02.98.27.57.89
Courrier : mairie@lanveoc.com
Site : www.lanveoc.com

Directrice de la publication : Christine Lastennet, Maire de Lanvéoc. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel municipal, associations contributrices. Photos : mairie et associations concernées. Mise en page : Aurore Chevalier. Impression : les éditions Buissonnières 35, rue Pors Aor BP33 29160 Crozon

LE P'TIT LANVAUX

A.D.M.R Aide à Domicile.
02.98.73.90.39 - Sur rendez-vous

ARCHIPEL Assistance
Domicile Crozon Aide et soin à domicile. 02.98.26.29.46 /
02.98.46.51.55

RPE (relais petite enfance) :
Accueil avec ou sans rdv à
rapam@comcom-crozon.bzh

Secours populaire 38, rue de la Marne, Crozon - 02.98.26.23.82

Stade municipal 02.98.27.57.62

Garderie municipale et ALSH
02.98.27.51.67

Cantine
02.98.27.57.22

Bibliothèque
02.98.27.57.90
Quest-France Aurore Perena
06.65.32.42.44

Le Télégramme Mr et Mme Villon
06.46.32.90.45

Ulamir rue Gallo à
Crozon 02.98.27.01.68

Urgences

Pompiers : 18 - SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Appel d'urgence : 112 (d'un portable)
Cross Corsen : 02.98.89.31.31
canal VHF : Channel 16

Médecins

D. GRIFFO : 02.98.27.51.61
H. VITTORI : 02.98.27.51.61
M. TOQUER : 02.98.27.57.33

Cabinets Infirmières

J. BIGNARD, I. MIORCEC 02.98.27.57.54
OU 07.88.37.86.41

C. HERROU, N. DUPUIS

07.89.25.70.98

Pharmacie

BUTYN-LE ROUX : 02.98.27.50.49
Service de garde : 32.37

Kinés, ostéopathes diplômés

G. & Y. BINET : 02.98.27.58.18

Ostéopathe

C. ADAM : 06.27.23.46.46

Activ'Taxi

02.98.16.61.56
Presqu'île Assistance
02.98.26.26.26

CG TAXI

06.33.72.06.64 ou 02.98.27.52.87